4e Année. — N° 196 (avec patrons). Dimanche, 3 Octobre 1875.

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 25 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n°, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

1. TOILETTE DE CÉRÉMONIE. — DESSIN DE M. GUSTAVE JANET.

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette de cérémonie. — Sept chapeaux d'automne. — Deux jupons. — Vêtement soutaché (devant et dos). — Lacet Renaissance. — Dentelle en lacet et frivolité. — Étoile au crochet. — Petite étoile au crochet. — Tricot point d'arête. — Tricot point de spirale. — Costume de cachemire et faille (devant et dos) — Toilette Watteau. — Bébus.

SUPPLÉMENTS : Planche de modes coloriées. — Planche de patrons.

4. CHAPEAU DE FEUTRE GRIS.

5. CHAPEAU HABILLÉ.

6. CHAPEAU DE FEUTRE GRIS.

7. CHAPEAU DE VELOURS NOIR.

EXPLICATION DES GRAVURES

1. Toilette de cérémonie. — Modèle de Mme Elise, rue Richelieu, 64. — Robe de faille bleu turquoise avec ornements en lampas satiné blanc derrière, plis en travers, et bouillonnés retenus, de place en place, par un coquillé de dentelle et de ruban. Le tablier, tout plat, est garni de larges biais faisant tête à une belle blonde satinée; un volant simplement monté en fronces, et découpé à l'emporte-pièce en dents de roses, garnit le tour de la jupe.

Le corsage s'ouvre en redingote sur un gilet de lampas boutonné de turquoise; la grande poche de côté et le revers des manches sont également en soie blanche; le tout est agrémenté de la dentelle assortie à celle de la jupe. Voir sur notre supplément les patrons de ce corsage.

2. Jupon de foulard souple, nuance bleue ou rose, pouvant servir de jupon de dessous très-élégant ou de jupon du matin, formant costume avec une matinée. Il est orné d'une dentelle blanche dans le bas, imitation de valenciennes ou de bruges, et de deux garnitures espacées, composées d'un entre-deux encadré de deux dentelles de même genre, moins hautes.

3. Autre jupon ayant la même destination en foulard blanc crème ou rose, orné d'un haut plissé coupé de deux entre-deux en imitation de valenciennes; une dentelle semblable termine le volant plissé.

4. Chapeau de feutre gris à bords assez larges, abaissés sur le front, relevés derrière sur un gros nœud natté de faille et velours gris. Le bord est orné d'un galon gris et posé à cheval. Torsade de velours gris autour du fond; bouquet de plumes grises sur le chapeau.

5. Chapeau habillé en velours noir, bordé d'un galon d'or; en dessous guirlande de roses de divers tons; sur le fond trois plumes ton *chair*.

6. Chapeau de feutre gris à grands bords, ornés en dessous d'une torsade en velours et faille marron et d'un gros nœud de même, relevant le bord du côté gauche. Une grande plume grise encadre la calotte et retombe derrière.

7. Chapeau en velours noir, forme relevée devant, et bordé d'un galon d'or. Sur le dessus est un coquillé de dentelle un peu jaune qui se mêle à une torsade de faille, dans laquelle passe une boucle d'or, et des têtes de plumes noires. — Ces quatre modèles nous ont été communiqués par Mmes Moreau-Didbury, 23, boulevard des Capucines.

3. JUPON EN FOULARD.

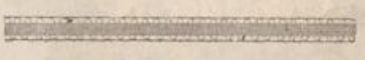

10. LARGEUR DU LACET RENAISSANCE.

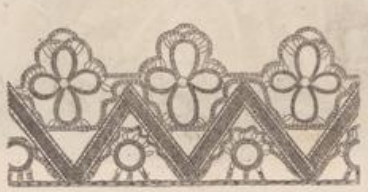

11. DENTELLE EN LACET RENAISSANCE ET FRIVOLITÉ.

2. JUPON EN FOULARD.

8. VÊTEMENT EN CACHEMIRE BLANC SOUTACHÉ (DOS).

9. VÊTEMENT EN CACHEMIRE BLANC SOUTACHÉ (DEVANT).

8-9. Vêtement soutaché en cachemire blanc sur fond de gros tulle. — Des fleurs et des arabesques en cachemire se détachent en mat sur le tulle clair, découpées après avoir été nettement dessinées par une soutache blanche. L'originalité du travail vient de ce que la soutache, au lieu d'être cousue à plat, est fixée de *champ*, c'est-à-dire droite, formant aussi une arête aiguë, ce qui donne au dessin un relief extraordinaire. De chaque côté de la soutache, un point de chaînette en soie blanche la fixe et la maintient. Voilà un travail de patience pour toute femme qui ne craint pas de passer de longues heures sur le même travail. Voir sur notre supplément les patrons de ce vêtement.

10-11. Lacet Renaissance et frivolité. — Modèle de Notre-Dame-de-Sion, 116, rue du Bac. — Il faut se procurer du lacet Renaissance de la largeur donnée par notre dessin 10; puis disposer son lacet sur toile cirée, en dents aiguës, bien accentuer les pointes et les coudre au fil fin.

Se procurer des étoiles et des ronds marque C B imitant le travail en frivolité, ou les exécuter soi-même, ce qui est chose facile pour les personnes qui savent ce travail; les disposer suivant indication. Enfin les entourer et les réunir au lacet par des chaînettes ou mailles en l'air, exécutées au crochet avec du fil fin.

13. PETITE ÉTOILE AU CROCHET.

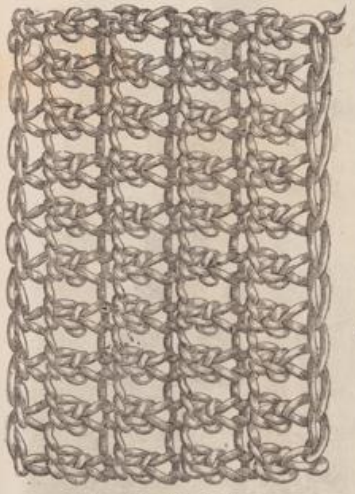

14. TRICOT POINT D'ARÊTES.

12. ÉTOILE AU CROCHET.

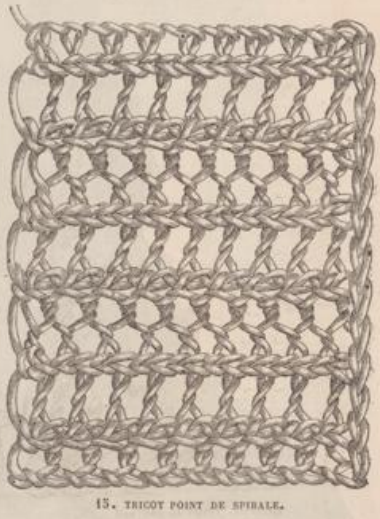

15. TRICOT POINT DE SPIRALE.

12. Étoile au crochet. — Il faut commencer par le centre et monter un macaron au centre clair, en tournant toujours en spirale sur soi-même et augmentant progressivement, jusqu'à ce que vous ayez 36 points autour; puis seulement un rang mat; lancez de 6 en 6 points un grand anneau de 32 chaînettes ou mailles en l'air.

16. CHAPEAU DE FEUTRE GRIS.

17. CAPOTE EN FAILLE ET VELOURS.

18. CHAPEAU DE FEUTRE NOIR.

Au rang suivant, vous travaillez en montant autour de chacun de ces anneaux, en prenant pied d'abord 2 points avant celui du début des chainettes, et faisant 5 mailles en l'air, 4 brides, 2 mailles en l'air, 5 brides, 7 mailles en l'air, 5 brides dont la première est prise à côté de la dernière des cinq premières, 2 mailles en l'air, 4 brides, 5 mailles en l'air; reprendre sur le macaron 2 points plus longs, glisser sur deux points et recommencer à entourer le second anneau.

Il faut refaire autour de ce rang un tour composé entiè-

19. COSTUME EN CACHEMIRE ET FAILLE (DEVANT).

20. COSTUME EN CACHEMIRE ET FAILLE (DOS).

TRE NOIR.

air, 4 brides, 5 mailles en
oints plus longs, glisser
entourer le second an-

un tour composé entiè-

1875

Mame et Fabrenier imp. Paris

N° 106

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13 Quai Voltaire à Paris

Toilettes de Mlle Duboys 31 rue d'Aujou

Vues de la Parfumerie Marin 20 r. du Faubg St Honoré

rement de bride
faire 5 mailles d
les côtés; les
dans les autres,
devant pas par
l'intervalle.

13. Petite ét
précédente, seu
que de brides
les chaînettes
cent sans interv

14. Tricot p
A chaque ra
prise sans être
1er *tour*. —
sans être tricot
l'envers, 1 mai
rabattre celle
ras tricotée su
l'est, 2 mailles
répéter.
2e *tour*. —
rétréci à l'enve
les à l'envers.
Répéter ces
alternativement

15. Tricot
spirale. —
mailles en gr
1er *tour*. —
vers, en prenan
3 mailles ensem
2e *tour*. —
simple, 2 passe
depuis le signe
par une passe.

16. Chapeau
gris clair, a
de velours n
mant écharpe
derrière; le
plume teintée
prend dans le
la tête retom
fond par deva

17. Capote
et velours p
bavolet; touff
sous le bave
nouant derrièr
deau de la ca
tlèrement en
sées; deux a
tent du bord
— Ces deux
été créés par
reau-Didsbury
vard des Ca

18. Chapea
noir, à bords
levés en dess
blés en faille
deau-torsade
noir, avec to
mes et sur le
bord; un oise
ge vif est p
sur le front.
de Mme N
bury.

19-20. Cos
chemire, m
— Modèle d
Faillette. —
du jupon se
sés alternan
en biais et f
chemire et u
sé en soie;
volant plissé
un bouillonn
mire monté
tronces; le
jupe est co
par deux dra
d'un plissé;
rière, sont t
deuxième f
trois rangée
en cachemir
rabattu; ma
trois petits
cachemire
le dos. —
ment.

21. Toile
faille rose;
en soie rose
côté par des
lampas broc
ches sont é

rement de brides pleines, en ayant soin, dans le haut, de faire 5 mailles dans une pour bien accentuer les pointes sur les côtés; les rangs doivent se tenir et se perdre les uns dans les autres, le rang extérieur, qui forme dentelle, ne devant pas partir du bas des dents, mais simplement de l'intervalle.

13. Petite étoile de rattache. — Elle se fait comme la précédente, seulement le poids du milieu ne se compose que de brides prises à cheval sur un petit anneau; puis les chainettes qui forment les branches de l'étoile se lancent sans intervalles.

14. Tricot point d'arêtes. — Monter 26 mailles.

A chaque rangée, la première maille doit toujours être prise sans être tricotée et la dernière unie.

1er *tour.* — 1 maille sans être tricotée prise à l'envers, 1 maille simple, rabattre celle qui n'est pas tricotée sur celle qui l'est, 2 mailles simples, répéter.

2e *tour.* — 1 passe, 1 rétréci à l'envers, 2 mailles à l'envers.

Répéter ces deux tours alternativement.

15. Tricot point de spirale. — Monter 21 mailles en grosse laine.

1er *tour.* — Tout à l'envers, en prenant toujours 3 mailles ensemble.

2e *tour.* — * 1 maille simple, 2 passes; répéter depuis le signe *, terminer par une passe.

16. Chapeau de feutre gris clair, avec torsade de velours marron formant écharpe et nouant derrière; le pied d'une plume teintée marron se prend dans le nœud, et la tête retombe sur le fond par devant.

17. Capote en faille et velours prune, avec bavolet; touffe de roses sous le bavolet; brides nouant derrière; le bandeau de la capote est entièrement en plumes frisées; deux ailes ressortent du bord par devant. — Ces deux modèles ont été créés par Mme Moreau-Didsbury, 25, boulevard des Capucines.

18. Chapeau de feutre noir, à bords ronds, relevés en dessous et doublés en faille noire; bandeau-torsade en velours noir, avec touffe de plumes et sur le sommet du bord; un oiseau d'un rouge vif est posé presque sur le front. — Chapeau de Mme Moreau-Didsbury.

19-20. Costume de cachemire, mêlé de faille. — Modèle de Mme Day-Fallette. — Dans le bas du jupon se trouvent posés alternant un volant en biais et froncé en cachemire et un volant plissé en soie; le dernier volant plissé est pris dans un bouillonné de cachemire monté avec trois fronces; le devant de la jupe est coupé en biais par deux draperies ornées d'un plissé; les lés, derrière, sont taillés en pointes et drapés ainsi que l'indique la deuxième figurine. Corsage cuirasse en cachemire, orné de trois rangées de petits boutons ronds. Paletot Louis XV en cachemire nouant au cou par un nœud de faille; col rabattu; manches à coude ornées de plissés dans le bas; trois petits volants plissés en faille et un bouillonné en cachemire garnissent en éventail le bas du paletot dans le dos. — Voir les patrons du paletot sur le supplément.

21. Toilette d'appartement, style Watteau. — Jupe en faille rose; chaque plissé est orné d'une petite dent brodée en soie rose. Tunique Watteau, avec large pli rattaché d'un côté par des flots de ruban de satin rose; large revers en vieux lampas broché blanc sur vert foncé; les garnitures des manches sont également en lampas et rubans de satin rose. — Modèle de Mme Blanche Duclos, 1, rue Laffitte. Voir le supplément pour les patrons de ce Watteau.

PLANCHE DE PATRONS

Les explications et le détail des patrons sont imprimés sur chaque côté du supplément.

Premier côté.

Corsage de la toilette de mariée, publiée dans notre dernier numéro.

Corsage de la toilette de ville, dessins 10 et 11 de notre dernier numéro.

Paletot Louis XV, dessin 19 du numéro de ce jour.

Vêtement en cachemire, dessins 8 et 9 du numéro de ce jour.

Second côté.

Toilette Watteau, dessin 21 du numéro de ce jour.

Corsage de la toilette de cérémonie, dessin 1 du numéro de ce jour.

Veste Louis XV; le dessin en sera donné dans le prochain numéro.

E. DOUGY.

21. TOILETTE D'APPARTEMENT STYLE WATTEAU

EXPLICATION DE LA GRAVURE COLORIÉE

Première toilette. — Robe en faille bronze et soufre. La deuxième jupe, soufre, fixée à la jupe tout le long du devant, par un bouillonné tiré en faille bronze. Le devant est rattaché derrière par un large nœud bronze bordé de biais soufre. Corsage-cuirasse lacé dans le dos, mi-parti bronze et soufre, garni de biais. Cette toilette est complétée par une petite capote coulissée en faille des deux tons, avec bavolet et ailes posées derrière.

Deuxième toilette. — Costume complet en drap gris et faille grise un peu plus foncée. Jupe tout en faille, ornée d'un haut volant surmonté de cinq petits plissés. La tunique se compose, devant, de bandes alternant faille et drap. Cette tunique semble boutonnée tout du long en diagonale par des petits brandebourgs très-rapprochés et terminés par des boutons en passementerie. Corsage de faille grise. Vêtement de drap, très-fuyant sur les hanches, sur un gilet de faille; les mêmes brandebourgs se retrouvent sur les côtés du paletot fuyant, qu'ils semblent rattacher au gilet de faille. Manches drap et faille avec brandebourgs à la couture extérieure.

Toilettes de Mme Duboys, 31, rue d'Anjou, Paris.

COURRIER DE LA MODE

Ma correspondance me prouve que mes renseignements sur les tendances de la mode ont été bien accueillis par mes lectrices. Je reçois un grand nombre de lettres dans lesquelles on chante les louanges de la robe princesse, et je comprends très-bien la satisfaction qu'éprouvent les femmes à voir reparaître cette forme de robe si gracieuse et qui sied si bien. Seulement... comme rien n'est absolu ni parfait, je crois devoir signaler à mes abonnées quelques modifications à apporter à cette forme, suivant sa taille ou sa tournure. Il est évident que je ne parle pas ici aux femmes qui font faire leurs toilettes chez une bonne couturière, mais bien à celles qui, profitant de nos gravures et de nos dessins, font tailler et coudre sous leurs yeux leurs vêtements par leur femme de chambre. A celles-là, je recommanderai de bien faire attention à la partie du devant, très-difficile à faire bien aller. Nos patrons indiquent le sens de l'étoffe, mais ils sont nécessairement taillés pour tout le monde. Il faut donc, si, par exemple, on est un peu forte, marquer la poitrine et la taille avec les ciseaux, c'est-à-dire arrondir et creuser l'étoffe au bord extérieur, et, à partir de la ceinture, couper en biais jusqu'au bas, afin que la jupe fasse l'éventail. Je ne sais si je suis bien comprise, mais il m'est difficile de dire mieux ma pensée. Si on est très-mince, ces indications se modifient sensiblement. La robe princesse n'implique qu'une seule pince, se prolongeant assez bas sur le devant et finissant aussi insensiblement que possible. La robe princesse n'exige aucune garniture, mais elle peut néanmoins être garnie. Les tresses de soie et de laine tissées avec de l'or, de l'argent ou en diverses teinter, sont très-jolies; les passementeries de toutes sortes, les dentelles posées à plat,

peuvent aussi être employées, mais il faut exclure, en général, les ruches, les bouillonnés qui ne seraient pas en harmonie avec cette forme droite de lignes.

Les étoffes épaisses damassées à carreaux et à rules se combineront avec de la faille unie et feront de très-charmantes robes princesse; les manches et le tablier seront en faille, le reste de la robe en étoffe à dessins. La forme des vêtements de rue n'a pas essentiellement varié : c'est toujours le paletot et la visite en drap, ornés de larges galons de laine avec ou sans or, en sicilienne avec un effilé mousse imitant la fourrure, large de dix centimètres et fait de rubans gaufrés; puis, pour porter habituellement le petit paletot forme veston en drap fantaisie avec boutons et galons assortis de nuance.

En somme, rien d'absolument nouveau pour le moment. On m'a promis de me faire voir avant peu de nouveaux modèles destinés, m'a-t-on dit, à faire sensation et créés tout exprès pour accompagner les toilettes unies et les jupes à traîne. Je m'empresserai de les signaler, et nous en donnerons le dessin et les patrons. En attendant, je me contente de passer rapidement en revue ce qui se montre actuellement : ce sont, pour la rue, toujours de grosses étoffes ressemblant, pour la plupart, aux draps grossiers dont se vêtent les paysans. On fait la jupe unie et garnie de tresses de laines assorties de nuances, mais un peu plus foncées de ton et larges de 5 centimètres. Le tablier descend très-bas et se raye en long en biais ou en travers de cette même tresse.

Le costume se complète d'un petit paletot forme veston, orné également de tresse de laine. On porte avec ce genre de costume le chapeau de feutre teint de la même couleur.

Les chapeaux varient beaucoup de forme et se modifient sensiblement, suivant le goût de l'artiste qui les crée. Telle modiste en vogue préconise et vante le feutre à larges bords relevés de côté sous une longue plume d'autruche, orné de boucles et de galons en or et en argent; telle autre, au contraire, ne fait guère que de très-petits chapeaux posés sur les yeux, très-relevés derrière; telle autre encore a adopté la capote ou le chapeau tendu, orné dessous, mais descendant très-bas sur le chignon et accompagné de brides, prétendant que c'est là le seul chapeau possible pour une femme réellement comme il faut. Moi, je ne suis pas si exclusive; je prétends seulement qu'il faut savoir choisir pour soi-même le genre qui convient le mieux. Ainsi, par exemple, je ne conseillerai pas le chapeau à larges bords, à l'allure un peu cavalière, à la femme d'un certain âge, ni à celle qui va sans cesse à pied et dont la mise modeste est en rapport avec une médiocre situation de fortune, mais je trouverai charmant un grand feutre gris clair, orné de plumes grises, de galon d'argent, et de roses, sur la tête d'une jeune et jolie femme montant les Champs-Élysées dans un élégant huit ressorts; je trouverai ridicule le petit chapeau posé sur le front, qui donne toujours à la physionomie quelque chose d'un peu mutin, sur la tête d'une grande et grave femme; il faut laisser ce genre de coiffure aux figures mignonnes et se contenter, quand on n'a pas toutes les grâces de la jeunesse, des formes qui ne sont ni excentriques ni prétentieuses; la capote et le chapeau orné devant, se prêtent d'ailleurs à mille fantaisies et seront aussi portés par de jeunes et charmantes femmes, car on en fait de fort jolis. Nos gravures ont dû le prouver à nos abonnées.

Les modes d'enfants ont peu varié depuis l'hiver dernier. On fait toujours et on fera longtemps la robe anglaise qui, en étoffe très-épaisse, devient princesse par devant. La pelisse russe, croisant en biais sur le devant, et bordée de fourrure, sera encore le pardessus le plus commode et le plus seyant. J'ai vu aussi une sorte de capote de mobile en gros drap molletonné très-moelleux, fixé à la taille par une patte posée derrière, et qui fera un vêtement des plus confortables pour les sorties de tous les jours. Cette capote peut se confectionner en drap bleu, gris et marron, et n'exige aucune garniture; on peut la faire accompagner d'un berret en drap semblable, genre de coiffure que portent également les petites filles et les petits garçons jusqu'à huit ou neuf ans. On est heureusement revenu de la sotte manie d'habiller les fillettes comme de petites femmes, et les mères qui ont un peu de goût, ont toutes adopté pour *ces demoiselles* la robe anglaise sans taille fermée ou la robe princesse pour les grandes circonstances. Plus de tuniques, de doubles jupes, de volants et de garnitures, qui faisaient ressembler les petites filles à une réduction de leur mère. Nos bébés ont vraiment l'air de *bébés*, avec leurs robes flottantes, leurs larges ceintures, et ils n'en sont que plus charmants.

Une jeune abonnée que j'aime beaucoup sans la connaître, parce qu'elle m'écrit de très-aimables lettres, pleines de cœur et de gentillesse, me pose une question à laquelle je réponds ici. Ce sujet peut, en effet, sembler intéressant à bon nombre de mes lectrices. Elle me demande quelle somme une femme *raisonnable* doit consacrer à sa toilette, et elle me prie de fixer une base suivant un revenu déterminé. Il est assez difficile de poser un *principe*, car il est telle *situation* qui commande impérieusement de faire, à la mise, à la toilette, une plus large part qu'il ne faudrait par suite des exigences de position. Telle femme de sous-préfet, par exemple, qui est *forcée* de recevoir et d'aller dans le monde, qui n'ayant, en dehors des émoluments de son mari, qu'un mince revenu, et qui est tenue par suite à avoir des toilettes convenables, sera dans l'obligation de consacrer à sa dépense personnelle une plus forte somme que la femme d'un propriétaire, d'un industriel, laquelle peut, si elle le veut, vivre modestement dans son intérieur. Néanmoins, en moyenne, et pour fixer une base, disons qu'il ne faut pas dépasser le dixième de son revenu. Supposons donc 12,000 francs de rente, 100 francs par mois doivent suffire pour la toilette de la femme. Je conviens qu'à notre époque de luxe ce chiffre est bien peu de chose; mais je suppose, en le fixant, qu'on a reçu en mariage un trousseau, une corbeille, qu'on possède une garde-robe assez bien montée pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire toujours des robes nouvelles et qu'on ait à employer des dentelles, des fourrures, etc., etc. Je suppose enfin qu'on est une femme industrieuse, adroite, taillant et préparant soi-même la plupart de ses vêtements que coud une femme de chambre ou une ouvrière. Je suppose encore qu'on a pour conseiller et ami un journal toujours disposé à être utile à ses abonnées et dans lequel on trouve tous les modèles les plus nouveaux et tous les détails pour les confectionner. De cette façon, le problème est résolu, et toute femme qui voudra essayer avec la ferme intention de persévérer et le désir de réussir parviendra certainement à s'habiller à merveille et à très-peu de frais.

MARIE DE SAVERNY.

CHARADES EN ACTION

J'ai reçu un grand nombre de lettres dans lesquelles on me prie instamment de tenir ma promesse et d'indiquer dans la *Revue* quelques mots de charades, ainsi que les développements succincts des scènes où ces mots peuvent trouver place. Je m'empresse donc de souscrire à ce désir.

Disons d'abord qu'il est à peu près impossible de respecter l'orthographe. Il suffit que chaque syllabe représente un sens complet, et qu'avec un peu d'imagination on puisse, au moyen de ces quelques lettres, présenter au spectateur un tableau assez bien tracé pour qu'il puisse deviner ce que représente l'idée qu'on veut exprimer, le mot qui se cache derrière un dialogue animé, et cependant que son attention soit forcément excitée, sa curiosité piquée. Pour obtenir ce résultat, il faut plus de talent et plus de ressources intellectuelles qu'on ne saurait l'imaginer, et j'ai vu échouer dans ce genre d'amusement plus d'un homme réputé pour son esprit.

Je recommanderai surtout de bien régler d'avance le *scenario*, de distribuer les rôles, de faire en quelque sorte une répétition avant d'entrer en scène sous les yeux d'un régisseur réprimandant sévèrement les brouillons et les plaisants qui prennent un malin plaisir à mettre le trouble dans l'action, — et il s'en rencontre toujours en pareil cas, — ce qui change le plaisir que peuvent éprouver les spectateurs en un ennui profond, et rend les acteurs parfaitement ridicules.

Ceci bien réglé d'avance, reste la grande question des travestissements qui est, à vrai dire, la plus importante. Un déguisement réussi et bien porté met tout le monde en belle humeur, ceux qui écoutent et regardent et ceux qui payent de leur personne; car le succès donne presque du talent, et les applaudissements ont souvent fait un grand artiste d'un acteur médiocre; aussi voit-on un comédien de salon, électrisé par le rire sympathique de la galerie, trouver soudain des réparties originales, des traits heureux qui n'auraient pas jaillis s'il avait reçu un accueil trop froid. Les maîtresses de maison qui font jouer chez elles des charades en action doivent se résigner à laisser mettre au pillage toute leur garde-robe défraîchie, à permettre qu'on transforme les vieux châles en turbans, les rideaux de fenêtre en manteaux de cour, les tapis de table en peplums, etc. Tout peut servir et tout change de figure entre les mains d'acteurs intelligents et artistes, et l'effet produit par ces mascarades improvisées est parfois des plus pittoresques, suivant le goût qui a présidé aux transformations des personnages. En général, il faut choisir de préférence des tableaux à effet, à grand spectacle, qui saisissent par l'ensemble; les cortèges, les scènes de tribunal, de réunions publiques, ou représentant une solennité quelconque : mariage, sacre de roi, marche triomphale d'un héros, etc., etc., ont toujours un très-grand succès. La charade suivante présente justement une série successive de scènes mouvementées dont on peut tirer un très-grand parti.

PREMIER ACTE — DEUX SYLLABES

Une noce de village. Le cortége s'avance précédé d'instruments grotesques jouant avec fureur et force grimaces du flageolet, du tambour, du violon; le flageolet peut être un mirliton, le tambour est facile à trouver dans un bazar quelconque, et peut être remplacé d'ailleurs par un carton à chapeau; si on n'a pas de violon, on se munit d'une trompette d'enfant. Les musiciens sont endimanchés, pantalons remontés très-haut, immenses cols en papier, chapeaux de fantaisie. Puis viennent les mariés : accoutrement villageois; pour la mariée, taille sous les bras, haut bonnet de Cauchoise fait en grosse mousseline roide, fichu à la paysanne, énorme bouquet blanc au corsage, manches et jupe trop courtes. Pour le marié, gilet fait en perse à fleurs, pantalon trop court, gros souliers lacés, énorme col en papier blanc, flot de rubans omnicolores attachant un bouquet à la boutonnière. Les parents et les invités sont habillés dans le même style, et chaque acteur doit s'ingénier à trouver un détail pittoresque qui fasse diversion. Le cortége fait deux fois le tour de la scène, musique en tête, et s'arrête devant une table où l'attend *M. le maire* et M. l'adjoint; cheveux en broussailles, grandes lunettes, voix traînante et monotone. Là, c'est à ceux qui jouent la charade à trouver des mots et des réparties drôles; ne pas oublier surtout de parler avec l'accent villageois, ce qui est toujours d'un effet irrésistible. On peut rappeler, par exemple, la scène suivante, qui a un côté vraiment comique :

Le maire (au marié). — Prenez-vous pour femme légitime Mlle Rosalie Bobichon, ici présente?

Le marié. — J'sommes venu ici pour ça.

Le maire. — Il faut répondre oui ou non.

Le marié (riant bêtement). — Ben sûr que je vous dirai pas non.

Le maire. — Jean Pitou, ce n'est pas là ce qu'il faut répondre. Prenez-vous Rosalie Bobichon pour femme légitime?

Le marié. — Oh! monsieur le maire!... et j'en pourrais-t'y trouver une pas gentille?

Le maire (furieux). — Vous vous moquez de l'autorité.

Le marié (furieux). — Moi! c'est ben vous qui insultez ma future.

(Cris, gestes violents, bousculade. Au milieu du bruit, s'élève la voix glapissante de l'adjoint) :

— Jean Pitou, imbécile, dis seulement oui ben fort.

Le marié (apaisé). — Il fallait donc le dire tout de suite. (Criant) Oui! oui! oui!

Le cortége reprend sa marche et rentre dans la coulisse

DEUXIÈME ACTE — DEUX SYLLABES

Une vente d'esclaves au Caire. Les jeunes filles et les jeunes femmes s'habillent en femmes mauresques au moyen de rideaux de mousseline, de châles blancs ou rayés, de couleurs vives, de bandelettes de papier d'or et sequins, si on en a. Les esclaves sont debout ou accroupis, assis, les jambes croisées; de riches mahométans fument leur longue pipe, qu'on peut représenter avec des cannes. Énormes turbans et grandes robes faites avec des rideaux, des tapis. Le marchand d'esclaves détaille les avantages de sa marchandise. Ici, une observation. Recommandation expresse de la maîtresse de maison de ne pas sortir des règles de la plus stricte convenance, ce qui est toujours de mauvais goût, quand bien même il n'y aurait pas de jeunes filles dans la réunion. On peut avoir beaucoup d'esprit, sans cesser d'être bien élevée. Toute infraction à cette règle doit impliquer l'exclusion de la troupe.

On peut glisser dans cette scène quelque épisode touchant ou comique que les acteurs peuvent facilement imaginer.

TROISIÈME ACTE — LE MOT ENTIER

Un groupe de voyageurs, touristes anglais, a été surpris dans les Abbruzzes par une troupe de brigands, qui les ont entraînés dans leur caverne. Les voyageurs sont en costumes ordinaires, mais les femmes ont les cheveux épars; tous ont les mains liées par des cordes et sont gardés par des brigands, le fusil au poing. Le fusil peut être représenté par un grand bâton. Le chef des brigands profère les plus horribles menaces; les femmes sont frappées de terreur, les hommes font des efforts surhumains pour se débarrasser des liens qui les rendent incapables de se défendre. Le costume des brigands doit être très-pittoresque et présenter l'aspect le plus bizarre. Une femme de la troupe est habillée d'oripeaux éclatants; elle va dépouiller de leurs bijoux les femmes prisonnières. Enfin, au moment où l'horrible peur est à son comble pour les malheureuses victimes de la rapacité des brigands, des coups de crosse ébranlent la porte. C'est au tour des malfaiteurs à trembler; l'épouvante contracte leurs traits et fait trembler leurs membres. La porte cède, les soldats se présentent, terrassent les bandits et délivrent les prisonniers.

Le mot est *épouvante*.

MARIE DE SAVERNY.

LA VOIX DU CŒUR

(Suite)

XVIII

Le jour, un triste jour d'hiver, trouva réunis les mêmes personnages, moins Claude de Drontheim. Un valet de pied vint avertir André de Versault qu'une voiture l'attendait. Il tendit sa main à la princesse, qui, pétrifiée dans sa douleur, ne répondit pas plus à son affectueuse demande qu'elle n'était sensible aux caresses de Thérèse.

Lady Clarck fut arrachée à l'étroite observance du *cant* par ce tableau d'un désespoir muet. Elle étreignit entre ses deux mains celle de son neveu, puis, lui désignant Thérèse d'un geste théâtral :

— Allez, ramenez la *Grâce*, lui dit-elle, et là sera votre récompense!

André partit le cœur, sinon joyeux, du moins plein d'espoir.

Un brouillard glacial voilait la nature et prolongeait un vague crépuscule. André se fit conduire à Neuilly. Là il questionna les employés de l'octroi. Pas un ne lui put donner le moindre renseignement ; il allait, cherchant, s'informant, lorsqu'un gamin, à l'air curieux et étonné, lui dit :

— Les joueurs de musette! ils demeurent du côté de Passy.

— Les avez-vous vus hier soir? demanda André.

— Le soir, non. Mais, répliqua le gamin, je sais bien où ils perchent.

— Voulez-vous m'y conduire?

Et André montra une pièce de cinq francs au gamin.

— Oh! donnez, oui!

— Eh bien monte à côté du cocher.

Leste et joyeux, le gamin grimpa sur le siége, la casquette sur l'oreille, il avait l'air triomphant.

Tout au bas de Passy, en allant à Grenelle, dans une rue étroite, l'enfant fit arrêter la voiture et dit à André.

— C'est là, mon bourgeois.

André frappa à une porte qui s'ouvrit au premier heurt, et une belle femme, d'une quarantaine d'années, vêtue du pittoresque costume des Calabres, demanda au jeune homme ce qu'il voulait.

— Vous parler, à vous, ainsi qu'au maître de ce logis.

— Entrez signor, lui dit l'étrangère.

Souvent des artistes avaient fait poser cette femme, qui était le plus beau type que pussent produire peintres et statuaires. La visite d'André lui sembla n'avoir d'autre but que de la faire poser, elle, le maître du logis et les *bambins* qui les suivaient ou dansaient autour d'eux.

Contrairement à ce qu'il s'attendait à trouver, cette maison, malgré l'heure matinale, était propre, tout y était à sa place; André, le grand artiste, habitué à l'harmonie des couleurs, que sait assortir dame Nature, tira du milieu dans lequel il était une consolante conclusion. Aussi ce fut avec confiance qu'il demanda à l'Italienne :

— N'avez-vous pas vu, hier soir, une jeune dame vêtue de blanc et couronnée de fleurs, qui errait aux alentours de l'Arc-de-Triomphe?

— Non, pas moi, signor, répondit franchement l'Italienne en regardant le jeune homme hardiment, mais sans effronterie.

— Et pensez-vous que votre mari n'aurait pas vu cette dame? insista André.

— Il va rentrer, il vous répondra.

— Vous avez des enfants avec vous?

— Oui, signor, mais ils sont les miens.

Cette réponse était nette et pleine de fierté maternelle.

— Je voudrais les voir, insista André.

— Ils sont avec le père.

— Je vais les attendre, reprit André.

— Eh bien, asseyez-vous, dit l'Italienne en offrant une chaise.

L'anxieuse impatience faisait trouver le temps long à André. Le gamin, son aide de camp, se chauffait au poêle sur lequel une marmite bouillonnait.

Enfin, on heurta bruyamment en maître, et la porte ouverte, André vit entrer un homme de quarante ans.

Il était suivi de deux belles filles et de trois garçons, dont le plus jeune n'avait pas dix ans.

André renouvela la demande qu'il avait déjà faite.

— Si, signor, répondit l'homme, j'ai vu la jeune dame en question à la porte Maillot.

— Oh! bella! una madona! ajouta avec admiration le pifferari. Elle a pris ma fille par la main et elle nous a suivis; elle a donné aux petits une belle ceinture; elle est venue jusqu'ici; j'ai voulu la faire entrer, mais elle a refusé. Elle parlait seule et sans raison.

Et le Calabrais se frappa le front en regardant intelligemment André.

— Ne vous serait-il pas possible, demanda le jeune homme, de me dire par où elle s'est sauvée?

— Non, signor.

— Par là, interrompit l'aînée des jeunes filles en indiquant le côté où coule la Seine.

— Oh! mon Dieu! s'écria André.

L'expression de son visage disait une si profonde douleur, que ces gens, cependant habitués à la vue du malheur ou à celle de la misère, en furent émus.

— Elle est votre sœur? demanda la mère; vous êtes trop jeune pour qu'elle soit votre fille.

— Non; mais la princesse, sa mère, est mon amie. Aidez-moi à la retrouver, et notre gratitude vous fera tous riches.

Ces gens, pauvres, ne furent point éblouis et ne devinrent point obséquieux. Ils conservèrent une belle pose sculpturale, due peut-être aux majestueux chefs-d'œuvre qu'éclaire le beau ciel sous lequel fleurit l'oranger.

— Je la retrouverai, dit l'aînée des jeunes filles. Elle m'a donné cela à garder.

Et elle tendit à André un petit sachet de soie.

— Mais où pensez-vous la retrouver?

— Oh! je la retrouverai, affirma la fillette.

— Si *oui*, reprit André, vous viendrez me chercher à cette adresse.

Il écrivit :

« Le comte André de Versault, 22, avenue de l'Impératrice. »

Et puis, se ravisant, il ajouta : « En son absence, Mlle Thérèse de Sarremont. »

André, avant de quitter les pifferari, laissa aux enfants une *bonne main*, et il emporta la promesse qu'ils viendraient au *rapport* chez la princesse dès qu'ils auraient le moindre indice sur Mariette.

Dans le salon de la princesse, cependant, on attendait anxieusement le retour de Claude de Drontheim.

Où Claude était-il, qu'il ne revenait pas?

Un pressentiment effroyable ramenait toujours Claude de Drontheim sur les quais. Il descendait au bord de l'eau, regardant, sondant, et rien, rien, toujours rien. . Alors l'espérance lui revenant, il repartait ..

Il revenait sur ses pas, lorsqu'il prit au hasard la place du Châtelet en biais, allant, errant sans savoir pourquoi plutôt là que là. Il marchait sans bruit, comme une ombre, ou comme l'on marche en rêve. Il regardait si attentivement en lui-même qu'il se heurta contre deux individus qui se tenaient, ni dissimulés ni ostensibles, contre un arbre.

— Faites donc attention, maladroit! dit un de ces hommes; je ne suis pourtant pas une épingle pour qu'on me marche dessus.

— Pardon! je ne vous voyais pas, répliqua Claude.

— Imbécile! repartit l'autre individu.

Claude, pensant qu'à cette heure avancée ce pouvait être une mauvaise querelle qu'on lui cherchait, regarda fixement et de haut ces deux hommes.

Un jet de lumière du candélabre frappant le dernier qui s'était avancé, la mémoire du *jeune homme* lui rappela une ressemblance, de laquelle, imprudemment, il voulut s'assurer.

— Voilà deux fois que nous sommes en présence, affirma Claude; vous êtes Jacques Gervais.

C'était bien Jacques Gervais.

Sa première impression fut de fuir; son compagnon le retint.

— Eh bien! après? reprit-il, qu'est-ce qu'on a à me demander?

— Rien encore peut-être, affirma Claude, mais demain... Mariette est...

— Elle est folle, je le sais bien... Que voulez-vous que j'y fasse!

— Elle est perdue!

— Si elle est morte, elle n'a plus honte de son père.

Et Jacques Gervais s'éloigna à grands pas, son compagnon le suivit.

Claude se retrouva seul avec son désespoir. Combien d'heures s'égrenèrent pendant qu'il resta prostré? Enfin, le froid du matin le sortit de sa torpeur douloureuse. Il reprit ses recherches. Après avoir tourné à droite, tourné à gauche, être revenu sur ses pas, il arriva sur les grands boulevards, en face d'une large artère qu'il reconnut pour le boulevard de Strasbourg.

Instinctivement, André remonta jusqu'à la demeure hospitalière de l'excellente Mme Durand.

La boulangerie n'était point complétement ouverte, c'est-à-dire que la porte seule était dégarnie de ses volets.

Claude, au moment de franchir le seuil de cette maison, se sentit pris d'un tremblement. Il entra néanmoins.

Il n'y avait personne dans le magasin. Il attendit.

Une chaise qu'il accrocha, en se retournant, grinça sur les dalles et attira la servante.

— Mme Durand est-elle ici? demanda Claude à cette fille.

— Oui, monsieur; mais elle est occupée.

— J'attendrai qu'elle soit libre.

— Mais je ne sais pas quand elle le sera.

— Je vais revenir dans une heure; prévenez-la en lui donnant ma carte.

Et Claude écrivit quelques mots au-dessous de son nom.

La petite Julia entra en ce moment et vit de face le jeune homme, qu'elle reconnut à l'instant avec la spontanéité cordiale mais parfois dangereuse de l'enfance.

La petite fille dit à Claude :

— Ma bonne amie dort encore...

— Qui?... Comment?... s'écria-t-il, en attirant à lui l'enfant.

— Eh bien, ma bonne amie! répliqua, en s'échappant toute joyeuse, la mutine Julia.

Claude, anxieux, la rappela en vain. La servante était déjà partie pour remettre la carte du jeune homme à Mme Durand. L'espérance, la crainte, le doute et la frayeur se succédaient en lui, lorsqu'il entendit des pas précipités ; presque aussitôt il se trouva en présence de l'excellente Mme Durand, qui lui dit brusquement :

— Elle dort enfin!

— Mariette?

— Oui.

— Depuis quand? mon Dieu!

Et Claude, suppliant, étreignait à les briser les mains de la boulangère.

— Il était quatre heures, ce matin, lorsqu'un ouvrier, ayant fini sa besogne, trouva, en s'en allant, affaissée et inanimée contre la porte de l'allée, une femme tête nue.

— Et c'était Mariette?...

— C'était bien elle.

— Qui l'y avait ramenée?

— Je ne sais. L'instinct qui survit à sa raison, sans doute.

— Oh! mon Dieu! merci! s'écria le jeune homme dans un ineffable élan de gratitude. Depuis hier huit heures, Mariette s'est échappée de chez sa mère. Elle est revenue ici après avoir évité mille dangers.

— Eh bien, maintenant, allez rassurer la princesse. Je veille sur sa fille, car je l'aime tendrement, et lorsqu'elle s'éveillera, elle ne m'échappera pas, je vous le jure.

Vingt-cinq minutes plus tard, Claude arrivait à l'hôtel de l'avenue de l'Impératrice. Dans le même salon, en proie à la même douleur léthargique, il retrouva la princesse, Thérèse et milady Clarck.

Avant qu'il n'eût prononcé un mot, Thérèse lut sur son visage qu'il rapportait mieux que l'espoir de retrouver Mariette; aussi lui demanda-t-elle :

— Où est-elle?

— En lieu sûr.

— Vous entendez, ma sœur?... Mariette est retrouvée.

La princesse resta dans son mutisme. Elle porta sur Thérèse son regard désolé, et ce fut tout.

— Chère sœur, pleurez, mais non des larmes amères; parlez-moi : notre *Sagesse* est retrouvée.

La princesse la regarda encore mais ne put trouver un mot, un son; seulement de ses grands yeux d'azur coulèrent enfin des larmes qui eussent dû soulager son pauvre cœur trop étreint.

(*A suivre.*) L. ALLIN.

LA MODE SOUS LES MÉROVINGIENS

(Suite)

V

Les prêtres d'Occident, en effet, avaient abandonné depuis quelque temps déjà l'usage des long cheveux et de la barbe.

Dans l'origine, rien ne les distinguait des autres citoyens; mais quand la religion chrétienne eut pris rang dans le monde, les ministres du culte adoptèrent un costume uniforme qui marquait leurs fonctions aux yeux de tous.

A l'époque des Mérovingiens, les membres du clergé avaient le sommet de la tête entièrement rasé. Un cercle étroit de cheveux fort courts entourait cette large tonsure : le front, les tempes et le cou étaient entièrement rasés comme le sommet de la tête.

Le vêtement des prêtres consistait en une robe de dessous de couleur blanche; on la nommait, à cause de sa couleur, *alba* (blanche), dont nous avons fait aube.

Par-dessus l'*alba*, ils mettaient une *casula* (chasuble), consistant en une espèce de sac d'étoffe assez large, muni d'un trou par lequel on passait la tête. La *casula* enveloppait tout le corps. On la relevait par en bas de chaque côté pour laisser le bras libre. Ce vêtement, on peut s'en convaincre, était fort incommode.

Ils avaient aussi la dalmatique, sorte de tunique à manches larges, originaire de Dalmatie.

Le clergé se coiffait de l'*amphibale;* c'était un camail muni d'un capuchon, dont l'extrémité relevée se recourbait en forme de corne sur le sommet de la tête.

Les prêtres d'Occident se rasaient entièrement le visage, tandis que ceux d'Orient portaient la barbe. Cette double coutume devint l'origine de discussions passionnées, qui durèrent des siècles, entre les Patriarches de Constantinople et les Papes de Rome.

VI

Ce n'est guère qu'après le mariage de Clovis avec Clotilde, nièce du roi des Bourguignons, que la majorité des Francs chercha à se créer un famille et que les dames franques prirent rang dans la société.

On les traita dès lors avec cette déférence, ce respect et cette galanterie de bon aloi qui se transmirent à travers le moyen âge de génération en génération jusqu'à nos jours.

Les femmes néanmoins n'étaient pas civilement les égales des hommes. Elles ne pouvaient ni acheter, ni vendre, ni hériter sans l'autorisation de leurs maris ou de leurs parents. Un article célèbre de la loi salique les empêchait d'hériter d'aucune portion des terres saliques; c'est-à-dire des terres situées dans le royaume des Francs Saliens : l'héritage de la terre et des immeubles devant être en toutes circonstances réservé au sexe masculin.

Mais pour l'or, les bijoux, les esclaves et tout ce qui n'était pas *immeuble*, les femmes héritaient au même degré que les hommes.

Cette même loi salique qui les excluait de la plus importante portion de la succession paternelle, édictait des peines sévères contre quiconque les insultait.

Pour n'en citer qu'un exemple, le seul fait d'avoir touché violemment la main ou le doigt d'une femme libre était puni d'une amende de quinze sous, si le coupable était Franc; la peine doublait si le coupable était Gaulois ou Romain; elle changeait de nature si le coupable appartenait à la caste des esclaves.

Les femmes n'apportaient point de dot en se mariant; l'époux, au contraire, était censé acheter sa femme et, le jour des fiançailles, il offrait comme rétribution aux parents de la future, un sou et un denier. Si la fiancée était une veuve, l'offrande se montait à trois sous et un denier.

Quand le mariage était définitivement conclu, l'époux donnait à sa femme un présent de noces qu'on appelait *don matinal*; il consistait en argent, bijoux, riches étoffes, chevaux, bétail, esclaves, etc., etc. On apportait ou on amenait le *don matinal* devant la fiancée; et l'époux jetait adroitement dans sa gorgerette un fétu de paille ou une branche fleurie, ce qui était le symbole de leur consentement mutuel.

Telle fut la condition légale des femmes françaises sous les Mérovingiens : une sorte de tutelle dont elles surent bientôt s'affranchir à force de grâce et d'esprit. Clovis n'entreprenait rien de grave sans consulter la reine Clotilde. Frédégonde et Brunehaut furent proclamées régentes de l'État après la mort de leurs maris. La reine Bathilde reçut le même titre; et sous le roi Dagobert Ier, que la chanson populaire a ridiculisé bien à tort, les femmes des grands dignitaires formaient à la cour un merveilleux cortége.

VII

Dès le règne de Clovis, les femmes des Francs adoptèrent les ajustements romains qui se portaient alors dans les Gaules et dont nous avons parlé dans une précédente étude (1).

Longues robes à traîne, serrées à la taille par une ceinture, avec manches courtes; corsage à plis largement échancré et laissant à découvert le haut de la poitrine, quelquefois avec manches longues et corsage à plis montant jusqu'au cou. On y ajoutait le manteau romain qui se portait sur une seule épaule.

Mais bientôt la mode des corsages ajustés prévalut.

Sous Childebert, nous voyons les dames de la cour ainsi ajustées : robe longue à traîne ornée par le bas d'une broderie en bordure et de deux autres broderies simulant plus haut la double jupe; une ceinture ornée de pierreries retient la robe à la taille, et le corsage très-ajusté et échancré carrément est orné d'une broderie de perles à son extrémité supérieure.

Les manches très-courtes et à peine indiquées se terminent également par une riche broderie. Des colliers de perles aux bras, au cou et dans les cheveux, des bracelets aux poignets, des pendeloques aux oreilles et un voile de gaz pailleté d'or qui, du sommet de la tête, descend sur les épaules, forment un costume d'une richesse incontestable et que ne désavouerait pas une élégante de nos jours.

La reine Clotilde adopta la première une autre mode assez étrange, et dont l'usage ne se vulgarisa guère que sous les derniers Mérovingiens.

C'était une robe, juste au corps par en haut, large et à petits plis nombreux par en bas, flottant jusqu'aux pieds et se terminant en traîne par derrière. Cette robe avait double ceinture et double corsage. Le premier corsage ajusté partait du col et s'arrêtait juste au-dessous des seins, où se trouvait la seconde ceinture. Cette seconde ceinture partait des hanches et descendait en biaisant légèrement, de manière à former une sorte de cœur par devant; elle se terminait par deux ou trois cordons qui, rattachés à une boucle ou à un ornement en pierreries, retombaient jusqu'à mi-jambe sur le devant de la robe. Cette même robe avait des manches longues et étroites qui se fermaient au poignet.

Une statue de la reine Clotilde, qui se trouve au portail de Saint-Germain-des-Prés, nous la représente ainsi vêtue. On remarque en outre, sur le devant de la poitrine, un bijou d'assez grande dimension, duquel tombent deux petits pans, ressemblant assez aux pans de nos cravates modernes.

Une pierre tombale, qui recouvrait le monument funéraire de Frédégonde, reproduit à peu près le même costume, autant qu'on en peut juger sous les ravages du temps.

Frédégonde porte en outre un manteau qui s'agrafe sur la poitrine; ce manteau taillé en ovale se relève sur les bras, laisse à découvert le devant de la jupe, couvre entièrement le corps par derrière et se termine en traîne. On remarque çà et là les arabesques simulant les ornements brodés sur l'étoffe.

Les dames franques avaient un autre manteau dont la mode venait de Bourgogne. Ce manteau, coupé en forme de carré long, se nouait sur la poitrine par les deux coins du devant; il était court par devant et long par derrière.

Les femmes moins riches endossaient l'hiver une espèce de corsage de dessus nommé *anabola* ou *cyclas*. C'était une pièce d'étoffe d'un seul morceau, taillée en rond, percée au milieu d'une ouverture pour la tête et sur les côtés de deux ouvertures pour les bras. Elle couvrait les épaules, le dos et la poitrine, et s'attachait autour des reins à l'aide de cordons.

La variété des couleurs, la multiplicité des broderies et la finesse des étoffes étaient dès lors remarquables; mais on ne fabriquait plus en Gaule que les choses communes; pour tout ce qui était beau, on avait recours aux marchands de Marseille qui trafiquaient avec les Orientaux, chez lesquels s'étaient réfugiés les arts et l'industrie chassés de l'Occident par les armées germaines.

VIII

Les dames franques gardaient les cheveux longs. Les unes les tressaient en longues nattes; les autres les tordaient en torsades et les enfermaient dans une coiffe de toile ou de lin appelée *obbon*. La loi salique punissait de quinze sous d'amende quiconque faisait tomber l'*obbon* d'une femme. L'obbon enveloppait le sommet de la tête et retombait sur le cou et les épaules en draperie gracieuse.

Celles qui portaient des nattes tressaient leurs cheveux avec des bandelettes nommées *stapions*, c'est-à-dire *guirlandes*; les nattes flottaient par devant de chaque côté de la figure.

L'ancien art de la coiffure ne s'était pas complétement éclipsé, et l'on savait à la cour, pour les grandes cérémonies, marier habilement les cheveux avec les colliers de perles et le diadème. Dans ce dernier cas, un voile de gaze tombant très-bas par derrière complétait la coiffure. Quelques-uns ramenaient sur l'épaule gauche l'extrémité de ce voile auquel on appliquait les noms de *mavors* et de *stola*.

On connaissait encore des coiffes, — *cofor*, — qui avaient beaucoup de rapports avec la mitre d'Asie.

Les jeunes filles gardaient leurs cheveux sans ornements et les laissaient épars, sans coiffe ni voile. Aussi disait-on de celles qui tardaient trop à se marier : *Elles restent en cheveux*.

Les Gauloises qui n'avaient pas eu le bonheur d'épouser un noble Franc, suivaient les modes d'aussi près que le pouvait permettre l'état de leur fortune; elles calquaient autant que possible la forme des vêtements adoptés à la cour, et se contentaient pour les étoffes des produits grossiers fabriqués dans le pays.

BERTHA DE DORDRECHT.

(1) *Comment s'habillaient les femmes il y a dix-huit cents ans.* — Voir les nos 185, 186 et 187.

DES CONVULSIONS CHEZ LES ENFANTS

Tous les jeunes enfants, quel que soit leur tempérament et quelle que soit leur constitution, sont exposés à des accidents convulsifs très-fréquents, survenant tantôt sans cause appréciable, tantôt comme complication d'une maladie quelconque, tantôt comme symptôme d'une affection cérébrale déterminée. Ces convulsions varient beaucoup dans leur intensité et par leur nature; mais elles présentent toujours certains caractères fixes qui permettent de leur reconnaître un air de parenté.

Les convulsions s'observent surtout chez les enfants en bas-âge, et plus ils sont jeunes, plus ils y sont prédisposés, ce qui s'explique par la susceptibilité si exquise du cerveau à un âge où toutes les sensations sont neuves, et par cela même dangereuses si elles sont trop fortes.

On peut diviser les convulsions en deux espèces bien différentes : celles qui ne sont que la conséquence d'une excitation vive de la substance cérébrale sans lésion appréciable, et celles qui résultent de la même excitation avec lésion ou altération matérielle du cerveau. Cette distinction est de la plus haute importance au point de vue de la terminaison des convulsions. Dans le premier cas, le danger est bien moins grand que dans le second, presque toujours mortel.

Les causes des convulsions chez les enfants sont extrêmement nombreuses. On a remarqué que ceux dont l'intelligence est très-précoce y sont plus exposés que les autres. Chez eux les sensations les plus fugaces laissent leur empreinte, et leur volonté, comme leurs caprices, se manifestent de bonne heure. Ainsi, un bruit inattendu les trouble violemment; leur sommeil est souvent agité ou interrompu par de légers mouvements nerveux et même accompagné de quelques cris de terreur qui les réveillent en sursaut ou les laissent ébahis en présence des personnes qui les entourent. L'hérédité est une des causes les plus évidentes; c'est ainsi qu'on voit fréquemment plusieurs enfants dans une même famille être atteints ou mourir des convulsions.

L'état de la mère et de la nourrice exerce également une influence certaine sur cette maladie. On peut, en général, attribuer les convulsions à toutes les sensations vives et inattendues, telles que la frayeur, l'éblouissement au milieu d'une lumière trop vive, la colère, la douleur produite par des langes trop serrés ou par des piqûres d'épingle, la chaleur trop concentrée, un air vicié, le lait d'une mauvaise ou même d'une très-bonne nourrice qui aura allaité après un violent mouvement de colère ou un pénible travail. Du côté de l'enfant, les troubles du tube digestif, les vers intestinaux, la rétention d'urine, la constipation, les purgatifs trop irritants ou intempestifs, et enfin les phénomènes de la dentition sont autant de causes qui peuvent déterminer des convulsions.

Traitement. — Pour trouver le moyen le plus efficace de combattre les convulsions, il faudrait d'abord connaître la véritable cause sous l'influence de laquelle elles se sont développées; alors, en détruisant la cause, on supprime les effets. Mais un pareil résultat n'est pas toujours facile. Il est des circonstances où l'on ne découvre pas de cause manifeste; dans ce cas, on peut toujours donner une petite potion calmante dans le but de modérer et quelquefois même d'éteindre entièrement les accidents; ainsi je prescris, le plus souvent, la potion suivante, administrée par cuillerées à café de demi-heure en demi-heure :

Sirop diacode.	30 grammes.
Sirop d'éther.	5 —
Eau distillée de laitue.	60 —
Oxyde de zinc.	10 centigram.

S'il existe de la constipation ou un embarras de l'estomac, on donne, dans le premier cas, une ou deux cuillerées d'huile de ricin, et dans le second, 25 à 30 grammes de sirop d'ipéca pour provoquer les vomissements.

Lorsque les convulsions sont provoquées par la tension des gencives au moment de la dentition, il faut les inciser et mettre à découvert les dents prêtes à sortir.

En tout cas, il faut toujours débarrasser l'enfant de ses vêtements, le coucher sur un plan incliné, la tête un peu élevée, et assurer autour de lui le renouvellement d'un air frais. On applique sur les jambes des sinapismes Rigollot, ou mieux, des cataplasmes de farine de lin chauds et saupoudrés de farine de moutarde.

On peut également administrer un petit remède composé avec :

Eau	60 grammes.
Sel de cuisine.	10 —
Huile d'olive	30 —

S'il y a un moment d'arrêt dans les accidents, on en profite pour mettre le petit malade dans un bain tiède, qu'on peut répéter jusqu'à deux fois par jour, pendant vingt ou vingt-cinq minutes.

Lorsque l'enfant reste plongé dans la stupeur avec refroidissement général, ralentissement de la respiration et du pouls, il faut le frictionner sur tout le corps d'une manière énergique en lui faisant respirer soit du vinaigre, soit de l'éther ou de l'ammoniaque; on lui verse en même temps dans la bouche quelques gouttes de liqueur spiritueuse ou simplement de l'eau sucrée avec quelques gouttes d'éther et d'eau de fleur d'oranger.

DOCTEUR IZARD.

LES MENUS DE LA SAISON

MENU D'UN DINER DE 10 A 12 PERSONNES

Potage bisque aux écrevisses.
Rissoles à la moelle.
Carpe à la Chambord.
Gigot de mouton aux raisins.
Canetons aux olives.
Râbles de lièvre rôtis.
Céleri au jus.
Pudding au marasquin.

Cuisine anglaise. — *Lièvre rôti* (To roast hare). — « Dépouiller le lièvre et le trousser proprement; faire une farce composée d'un gros morceau de pain finement émietté, un quart de moelle ou de graisse de bœuf, même quantité de beurre; le foie du lièvre bouilli, puis haché menu, un brin de sarriette, un peu d'écorce de citron, un anchois, une pincée de poivre rouge et force muscade râpée. Mêler le tout ensemble, en y ajoutant un verre de vin rouge et deux œufs frais; remplir le ventre du lièvre de cette farce; le recoudre, le mettre en broche et devant le feu; puis verser dans la lèchefrite une pinte de bon lait et en arroser le lièvre pendant sa cuisson. Quand il est presque cuit, l'arroser avec du beurre fondu et le saupoudrer de mie de pain. La cuisson étant complète, le débrocher; le dresser sur un plat et le servir masqué d'un bon jus (celui de la lèchefrite ayant été entièrement absorbé), et accompagné de gelée de groseilles. »

LE BARON BRISSE.

RÉBUS

Explication du dernier rébus : A Versailles est le siége du Gouvernement.

Paris. — A. Bourdilliat, imprimeur-gérant, 13, quai Voltaire.